



Vie de quartier de

SAINT LIGUAIRE

Le 23 juin 2026 à 19h

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Nicolas Le Roy

Participants : 22 participants dont 2 en visio-conférence en présence de la co-présidente élue **Katia Poncelet**, l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, la conseillère municipale déléguée à la vie participative **Marie-Pascaline Chollet**, le coordinateur du service Proximité et Relations aux Citoyens **Nicolas Le Roy**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.
25 acteurs de quartier et habitants.

Ordre du jour :

- Présentation Vie de quartier
- Election du co-président habitant
- Actualités dans les quartiers
- Mémoire de quartier
- Les ateliers du Lab'
- Projet en cours
- Temps d'échanges

Philippe Terrassin ouvre la réunion, remercie l'Olympique Leodgardien pour son accueil et rappelle les modalités de participation en présentiel et en visioconférence. Katia Poncelet se présente en qualité de co-présidente habitante du quartier.

1. Présentation de la vie de quartier

Philippe TERRASSIN présente le service vie participative. C'est un service qui accompagne les habitants dans l'organisation d'événements, le suivi de projets ainsi que le suivi des demandes dans les meilleurs délais. Le service fait l'interface avec les autres services de la ville.

La Vie participative accompagne la réalisation des projets collectifs. Pour les problèmes individuels, il faut se référer aux signalements d'anomalies sur le site la ville de Niort. La Vie de quartier travaille en lien avec les partenaires tels que les CSC, les écoles, les associations. Importance de l'expertise d'usage de chaque habitant.

S'inscrire comme acteur de quartier c'est un investissement qui peut être ponctuel pour un projet ou pour un groupe de travail. Pour participer, il faut avoir minimum 16 ans, résider dans le quartier ou avoir un intérêt pour celui-ci. Être acteur de quartier c'est aussi être le lien entre les habitants et la municipalité. Une newsletter sera mise en place à partir du mois de septembre. L'objectif est de travailler au bien vivre ensemble dans les quartiers.

Le service **VIE PARTICIPATIVE** vous accompagne dans :



- la réalisation des projets
- l'organisation des événements
- le suivi des demandes et vous apporte une réponse dans les meilleurs délais

La Vie de quartier permet à tous les habitants de pouvoir participer et de donner leur avis.



Rejoignez la **VIE DE QUARTIER**

Vous pouvez vous investir

- sur **1** seul projet ou **1** groupe de travail régulier, en présentiel ou en visio. C'est vous qui décidez !
- dans le quartier où vous vivez ou celui dans lequel vous travaillez !
- pour devenir acteur du développement de votre quartier.

IMPLIQUEZ-VOUS

pour :

- faciliter la réalisation des projets
- apporter votre **expérience d'habitant**
- **être le lien** entre les habitants de votre quartier et les services municipaux



2. Election du co-président habitant

Philippe Terrassin invite le candidat à se présenter.

Franck Picard, candidat à la co-présidence, habite le quartier et il est coprésident habitant sortant. Il souhaite consacrer du temps à la Vie de quartier afin de travailler sur la continuité des projets en cours et développer de nouvelles actions. Il se présente seul candidat aujourd'hui mais souhaite, comme c'est le cas sur d'autres quartiers, envisager un binôme si cela est possible. Philippe Terrassin explique que cela sera possible si un ou une candidate souhaite rejoindre Franck sur cette mandature.

Franck Picard seul candidat est donc, avec l'accord du public, élu à main levée et à l'unanimité en tant que co-président habitant. Franck Picard accompagnera la vie de quartier de Saint Liguairre en tant que co-président habitant.

3. Actualité dans les quartiers

Moustique tigre

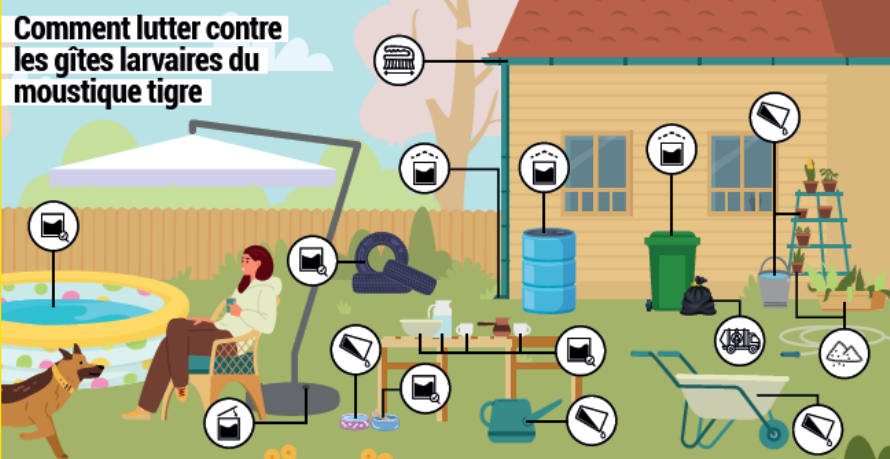
Philippe TERRASSIN rappelle les bons gestes à adopter pour éviter la prolifération des moustiques tigres.



MOUSTIQUE TIGRE
5 mm
rayé blanc et noir

- ♦ D'origine tropicale, le moustique-tigre mesure à peine 5 millimètres. Son vol silencieux lui permet de venir vous piquer discrètement.
- ♦ Il est diurne et se déplace peu : de 150 à 200 mètres de son lieu de sa naissance. Il est donc né chez vous ou à proximité. Pour s'en débarrasser, supprimez tous les contenants d'eau où il peut pondre ses oeufs.

Comment lutter contre les gîtes larvaires du moustique tigre



**VIDER / RETOURNER**

**COUVRIR**

**CONTRÔLER / RANGER**

**REMPLIR DE SABLE FIN**

**CURER**

**FERMER**

**JETER**



Protégez le milieu naturel et conservez les mares et les haies, dans lesquelles se trouvent des prédateurs naturels du moustique (amphibiens, libellules, oiseaux...).

ASTUCE : quand vous videz les coupelles de pots de fleurs, mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que les moustiques puissent y pondre.



Pour compléter cette information : La direction des risques majeures de la ville de Niort va mettre en place un temps de formation « moustiques tiges » à destination d'acteurs de quartier volontaires d'ici à la fin de l'année 2026.

Une information sur cette dernière et son cadre va être transmise aux acteurs de quartier d'ici au mois de septembre 2026.

Déploiement du nouveau schéma de collecte

Dominique SIX informe des prochaines dates de réunions publiques pour la réforme des collectes :

- ✓ **Jeudi 25 juin** - salle des fêtes de Saint-Liguaire à 19h
- ✓ **Mercredi 1er juillet** - maison de quartier Cholette à 19h

Pour les habitants qui ne peuvent pas se déplacer, Dominique SIX indique que l'ensemble des niortais recevront dans leurs boîtes aux lettres un courrier explicatif, les bons gestes du tri et un calendrier de collecte.

Dominique SIX rappelle qu'il existe l'application MonTri pour connaître toutes les informations (tri des déchets, déchèterie la plus proche, horaires d'ouverture, calendrier de collectes etc.).

Question : Où se trouvent les containers Verre ?

Réponse : *Dominique Six explique qu'il existait déjà 70 implantations de containers pour le verre. Aujourd'hui la ville en ajoute 70. Ils seront cartographiés et visibles sur l'application « Montri » ou par le numéro vert de l'agglomération pour le point le plus proche de chez vous.*

4. Mémoire de quartier

Philippe Terrassin présente le projet :

CONTEXTE ET AMBITION

- ✓ Le patrimoine d'une ville de ne se limite pas à ses bâtiments ou monuments.
- ✓ Il réside aussi dans la mémoire collective des habitants, les récits du quotidien, les photographies, les témoignages et archives associatives.
- ✓ À Niort, chaque quartier possède **une identité forte et une histoire singulière**.

Ce projet est une démarche collective de collecte, classement et valorisation de la mémoire locale, en lien avec les habitants et les services municipaux.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- ✓ Préserver le patrimoine immatériel
- ✓ Renforcer l'identité des quartiers
- ✓ Créer du lien social et intergénérationnel
- ✓ Recueillir documents et témoignages
- ✓ Impliquer les habitants
- ✓ Valoriser les contenus collectés
- ✓ Produire des restitutions visibles et accessibles

CONTENUS A COLLECTER

- ✓ Photographies anciennes
- ✓ Cartes postales et plans
- ✓ Témoignage audio et vidéo
- ✓ Archives associatives
- ✓ Histoires des commerces, écoles et lieux de vie
- ✓ Mémoire des transformations urbaines
- ✓ Etc

Question : Il y a déjà un existant de travail du même type réalisé sur le quartier, comment peut-on mettre les choses en lien ?

Réponse : *Philippe Terrassin répond que des ateliers seront organisés dans les quartiers à la rentrée de septembre pour récupérer les archives. Il n'y pas à ce jour de démarche pré établie, tout reste à construire.*

5. Les ateliers du Lab'

Philippe TERRASSIN rappelle la thématique du Lab' « **bien vivre ensemble dans l'espace public** » qui fut déclinée en 3 soirées de concertation citoyenne :

- ✓ Les jeunes dans l'espace public
- ✓ Se parler dans l'espace public
- ✓ Manger bouger dans l'espace public

Retour sur les évènements passés.

Le Lab' pexinades

Ce Lab' issue de la soirée manger – bouger a été travaillé avec une vingtaine d'acteurs de quartier, le CSC et le club de foot de Sainte Pezenne, le CAP, Un pas de plus de Souché et le CSC de Part et d'Autre. Ce temps fort a eu lieu le samedi 25 avril au Château de Chantemerle.

300 personnes ont participé à cette journée d'animations avec au programme :

- Balade découverte sur les moulins de Sainte Pezenne
 - Pique-nique et dessert géant
 - Chasse aux œufs
 - Activités ludiques et créatives



JeunEStival

Ce Lab' issue de la soirée « les jeunes dans l'espace public » a réuni un collectif jeune et de nombreux partenaires jeunesse, culturels, associatifs. Ils ont créé et organisé le « JeuEStival » en partenariat avec le Camji.

Au programme :

- Tremplin musical avec des jeunes lycées et des groupes des CSC Grand Nord et De Part et d'Autre
- Scène avec des artistes niortais
- Stands prévention, jeux de société
- Buvette tenue par la COOP du CSC Centre-Ville



Faciliter les voyages en bus

Plusieurs ateliers ont été menés en partenariat avec Tanlib. Les participants ont travaillé à la modification des noms des arrêts de bus comme par exemple, l'arrêt « Buisson » transformé en « Grand Feu » ou l'arrêt « Musée » transformé en « Musée d'Agesci ».

Lors de la visite du Centre d'exploitation des mobilités du niortais, les habitants ont été invités à réfléchir sur les lieux emblématiques à signaler quand on est dans le bus (sur écran, par haut-parleurs).

Le dernier atelier avait pour objectif de faciliter la compréhension par tous du réseau de lignes de bus. Cet atelier a été réalisé au Foyer de Vie Les Genêts afin de bénéficier de l'expertise des résidents. Les participants ont associé un pictogramme aux lieux structurants identifiés lors du deuxième atelier.



Inauguration en janvier 2027

Prochains rendez-vous du lab :

- ✓ Atelier « engendrer des rencontres » le 17 septembre à 18h au CSC Champclairot
- ✓ Atelier « aller ver » le 10 septembre à 18h en mairie

6. Les projets en cours

Aménagement rue des Marais :



Rue des marais

Philippe TERRASSIN, adjoint au maire

Dominique SIX, adjoint au maire

Concertation – rue des Marais

Vendredi 22 mai, Les riverains ont pu participer à un **temps de concertation sur site** en présence des élus et techniciens de la Ville de Niort

Une trentaine de riverains ont ainsi pu **partager leurs avis sur les aménagement** souhaités pour ce secteur

Un travail réalisé par les services
donnera lieu à un **temps de restitution**

Mardi 7 juillet à 18h
Face au 147 de la rue des Marais



Plantations – prairie de Saint Liguair

Retour sur le projet de plantation de la prairie jouxtant l'aire de jeux intergénérationnelle de Saint Liguair :

- Plantations de 6 arbres en mars 2026
- Octobre 2026 : Concertation prévue avec les habitants et usagers de l'espace pour travailler ensemble l'implantation des arbres et les aménagements futurs



Stage Graff en collaboration avec le centre socio-culturel de part et d'autre

PARTICIPER

STAGE DE GRAFF AU TERRAIN DE BASKET DE SAINT-LIGUAIRE

Cet été, le terrain de basket de Saint-Liguaire se transforme en lieu de création et de sport.

Niort
FR

Terrain de basket de Saint-Liguaire
09:00 - 12:00

20 - 24
juil. juil. 2026



Du 20 au 24 juillet (hors mercredi) de 9h à 12h, un stage gratuit « peinture et graff » est proposé aux jeunes de 12 à 15 ans de Saint-Liguaire et du Clou Bouchet. Il leur permettra de mêler créativité artistique et esprit collectif et sera encadré par Tamsir, artiste poitevin, accompagné d'animateurs jeunesse du centre socioculturel De Part et d'Autre. Organisé par le CSC avec le concours du service Vie participative de la Ville.



Franck Picard rappelle que ce projet s'inscrit dans un travail plus large entre la vie de quartier et le Centre socioculturel de part et d'autre. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu pour imaginer le travail autour de l'action jeunesse sur le quartier. Le projet graff Basket est une première étape qui donnera lieu à d'autres temps de rencontre et d'animation en direction du public jeunesse sur le quartier.

Zone de rencontre - Bourg de Saint Liguaire

Pour donner suite à la sollicitation d'habitants concernant la sécurité du Bourg de Saint Liguaire et plus particulièrement la zone jouxtant le parvis de l'école Agrippa d'Aubigné :

Les services proposent un aménagement en « zone de rencontre » avec un marquage et une identification en Zone 20 KM/H

Un habitant a fait part de ses préoccupations concernant les incivilités routières observées dans le secteur, notamment les excès de vitesse et certains comportements à risque. Il s'interroge sur l'efficacité du dispositif envisagé pour répondre à ces pratiques.

En réponse, M. Six a précisé qu'il s'agit à ce stade d'une proposition soumise à la réflexion des habitants et qu'aucune décision n'a encore été arrêtée. M. Terrassin a rappelé qu'il est difficile de supprimer l'ensemble des comportements dangereux, mais que des aménagements peuvent contribuer à en réduire la fréquence et l'impact.

M. Six et M. Terrassin ont également indiqué qu'un temps de concertation sera proposé aux habitants et riverains au cours du dernier trimestre 2026 afin de poursuivre la réflexion sur ce projet. Cette démarche associera les différents acteurs et partenaires concernés, notamment les associations de parents d'élèves (APE), afin de construire collectivement les orientations du projet.



7. Temps d'échange

Sécurité routière et projet d'aménagement

Plusieurs habitants ont signalé la présence d'enfants se baignant sans surveillance aux abords de la Sèvre.

Les élus rappellent que la baignade y est interdite pour des raisons sanitaires et de sécurité. Ils soulignent notamment les risques liés aux courants, à la végétation aquatique et à l'absence de surveillance. Une réflexion pourra être engagée sur la mise en place de supports de sensibilisation à destination des familles, sans pour autant encourager une pratique interdite. Les élus rappellent également l'importance de la vigilance parentale, particulièrement lors des épisodes de forte chaleur.

Fermeture de l'agence postale

Une commerçante a indiqué ne pas avoir été associée aux échanges engagés dans le cadre du projet visant à réimplanter un point postal sur le quartier. Il a été convenu que ses coordonnées seraient transmises afin de permettre une prise de contact et l'organisation d'un échange avec les services de La Poste.

Concernant l'avenir du bâtiment de l'ancienne agence postale, M. Philippe Terrassin a précisé qu'une réflexion est actuellement menée par les services municipaux sur les usages qui pourraient lui être attribués. Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment des activités à destination de la jeunesse en lien avec le Centre Socioculturel (CSC), des usages associatifs ainsi que l'accueil d'ateliers à destination des seniors, dans le cadre d'une salle multi-activités.

Lotissement

Une habitante a souhaité revenir sur le projet de lotissement évoqué lors de la réunion de quartier de novembre 2025.

M. Philippe Terrassin a indiqué qu'à ce jour, le projet présenté par le promoteur ne semble plus être d'actualité et qu'aucune information récente ne lui a été communiquée concernant son évolution. Il a précisé qu'il se rapprocherait des services municipaux compétents afin d'obtenir des éléments actualisés et qu'un retour d'information serait effectué auprès des habitants lors de la prochaine réunion de quartier prévue en octobre.

Il informe également que le permis modificatif est consultable au service urbanisme

Rue du 8 Mai

Une habitante souhaite connaître l'échéance prévisionnelle de la réouverture complète de la rue du 8 Mai.

Les élus indiquent que cette réouverture est directement conditionnée à l'avancement des travaux de consolidation et de mise en sécurité du bâtiment de l'ancienne Maison Pour Tous (MPT), récemment cédé par la Ville.

À ce jour, le calendrier prévisionnel présenté par les élus est le suivant :

- Fin juillet : expiration du délai de recours ;
- Fin septembre : réalisation des travaux de mise hors d'eau et de consolidation du pignon ;
- Fin septembre : retrait des étais de sécurisation.

En conséquence, la réouverture totale de la rue demeure dépendante de la bonne réalisation de ces différentes étapes et pourra être confirmée à l'issue des travaux de sécurisation du bâtiment.

Stade des Gardoux

Afin d'étudier les aménagements susceptibles d'améliorer la sécurisation des abords du stade des Gardoux ainsi que les problématiques de stationnement, notamment lors des périodes d'utilisation simultanée du gymnase et du stade, une rencontre entre les élus et les services techniques de la Ville est prévue au cours du mois de septembre.

À l'issue de cette phase d'analyse, la Ville communiquera auprès de l'instance de participation de quartier et des habitants afin de présenter les préconisations retenues ainsi que les éventuelles possibilités d'aménagement envisagées pour ce secteur.

Antenne 5G – Site de la CUMA

Une habitante souhaite porter à la connaissance des participants l'information relative à l'installation d'une antenne 5G sur le site de la CUMA.

Elle précise être consciente que la municipalité ne peut pas communiquer publiquement sur ce projet en amont, notamment en raison des dispositions encadrant les échanges entre l'opérateur et la collectivité. Néanmoins, elle a souhaité relayer cette information auprès des habitants présents afin de les en informer.

Les élus prennent acte de cette intervention et rappellent que toute communication institutionnelle de la Ville sur ce type de dossier s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire et des obligations qui s'imposent à la collectivité.

Chemin de Halage

Un habitant alerte sur les nombreux passages de véhicules motorisés empruntant le chemin de halage. Il souligne les risques que cette situation peut engendrer en matière de sécurité des usagers, ainsi que les nuisances qu'elle occasionne pour la tranquillité publique.

Philippe Terrassin indique qu'un échange sera engagé avec le service des Espaces verts afin d'étudier la mise en place de dispositifs de type potelets ou équipements similaires, destinés à limiter l'intrusion des véhicules motorisés sur le chemin.

La faisabilité et les modalités de cet aménagement feront l'objet d'une analyse par les services compétents.

Brigade de Nuit de la Police Municipale

Un habitant souhaite connaître l'état d'avancement de la mise en place de la brigade de nuit de la Police municipale.

Les élus indiquent que le chef de brigade a été recruté en février 2026. Le recrutement des autres agents composant cette unité est actuellement en cours.

Ils précisent également qu'avant son déploiement opérationnel, la brigade devra suivre un parcours de formation obligatoire, dont la durée est incompressible.

La municipalité réaffirme sa volonté de renforcer progressivement ce dispositif, avec pour objectif, à terme, la constitution de deux brigades de nuit.

Nicolas Le Roy

*Coordinateur Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.78*